

FORMATION INITIALE • GUIDE DE L'ÉLÈVE-AVOCAT

Les essentiels du contrôle continu

Dates, épreuves et coefficients

2026 – 2027

Ce guide réunit les dates, durées et coefficients de chacune des épreuves de votre contrôle continu, selon les normes fixées par le CNB.

Première condition de réussite : votre assiduité et votre participation active à l'ensemble des enseignements.

Les dates sont indicatives et peuvent évoluer légèrement en cours d'année.

CONTRÔLE CONTINU ET CAPA

02

Résumé de la place du contrôle continu

CONTRÔLE CONTINU ET CAPA · ARRÊTÉ DU 20 JUIN 2024

Épreuves de contrôle continu

COEFF. 2

Écrits

Consultation, acte de procédure, acte juridique

Oraux

Déontologie, plaidoiries

Mises en situation

Jeu de procédure civile, « Pose ta plaque », foisonnement

Anglais et demi-journée citoyenne

Points bonus

Épreuves du CAPA

Exercice oral de plaidoirie

20 minutes

COEFF. 1

Épreuve orale d'entretiens

Déontologie
Soutenance de 2 rapports

COEFF. 2

CERTIFICAT D'APTITUDE À LA PROFESSION D'AVOCAT

À RETENIR

Le jury attribue votre note de contrôle continu à partir des notes et appréciations de vos enseignants, sur votre **assiduité** et la **qualité de votre travail**. Le calendrier complet de vos épreuves figure en dernière page.

03 LES ÉPREUVES · 1/2

Les oraux et les écrits

Oraux de déontologie et vie professionnelle

COEFF. 3

QUAND	Deux oraux : jeudi 3 décembre 2026 (promo A) et jeudi 10 décembre 2026 (promo B), puis jeudi 8 avril 2027 (promo A) et jeudi 15 avril 2027 (promo B)
DURÉE	30 minutes de préparation, 20 minutes de passage devant le jury
FORMAT	Un ou plusieurs cas pratiques tirés de situations concrètes. Vous exposez vos solutions argumentées devant un jury de deux membres.
PROGRAMME	Annexe de l'arrêté du 20 juin 2024 fixant le programme et les modalités de l'examen du CAPA. Aucun document autorisé.

Plaidoirie

COEFF. 1

QUAND	Entre novembre 2026 et avril 2027
DURÉE	3 heures de préparation, environ 15 minutes de plaidoirie
PAR PROMO	> Promo A · Judiciaire et entreprise : 1 plaidoirie pénale et 1 plaidoirie civile (jeu de procédure civile) > Promo B · Droit public et européen : 2 plaidoiries administratives

Épreuves écrites

COEFF. 3 + 2

QUAND	Lundi 26 avril 2027 (promo A), mardi 27 avril 2027 (promo B)
MATIN	Consultation suivie d'un acte de procédure : 4h00 · coefficient 3
APRÈS-MIDI	Rédaction d'un acte juridique : 2h30 · coefficient 2
FORMAT	Chaque épreuve se rédige à partir d'un dossier propre à votre option. Codes autorisés.

PROMO A

Parcours judiciaire et entreprise

PROMO B

Parcours droit public et européen

04 LES ÉPREUVES · 2/2

Les projets collectifs

Challenge « Pose ta plaque »

COEFF. 2

En équipe, vous imaginez et modélisez votre futur cabinet d'avocats, d'octobre 2026 à avril 2027.

- 1 OCTOBRE / NOVEMBRE 2026 · Prérequis et présentation**
 - > présentation du challenge de création de cabinet
 - > formations de prérequis (**obligatoires**)
- 2 17 NOVEMBRE 2026 · Identification des équipes**
 - > création des équipes par les élèves : 5 ou 6 personnes, pas moins
 - > inscription par un représentant de chaque équipe
- 3 NOVEMBRE 2026 > FÉVRIER 2027 · Rencontres avec les mentors**

3 rendez-vous d'une heure :

 - > mentor juridique
 - > mentor finance
 - > mentor communication et marketing
- 4 25 FÉVRIER 2027 · Retour du dossier écrit**
 - > livrables de présentation des projets à remettre aux mentors
- 5 28, 29 ET 30 AVRIL 2027 · Pitch de restitution**
 - > présentation devant un jury : 15 minutes de présentation, 10 minutes de questions et d'échanges
 - > nomination des lauréats

Foisonnement

COEFF. 1,5

QUAND	Promo A : lundi 31 mai > vendredi 4 juin 2027 Promo B : lundi 7 > vendredi 11 juin 2027
DURÉE	4 jours
FORMAT	Par groupe, vous traitez un dossier pratique confié par le référent de votre option.
DÉROULÉ	> entretien avec le référent et remise du dossier > le dossier peut évoluer selon un scénario préétabli > nouvel entretien pour vos éventuelles questions > restitution orale devant un jury (écrite selon les cas)

05 À SUIVRE EN LIGNE

E-learning et anglais

E-learning CNB

OBLIGATOIRE

À suivre **du 1er janvier 2026 au 31 mars 2027**, dans le cadre du volet déontologie et vie professionnelle.

Parcours jeune avocat	12 h
La pratique de l'arbitrage	6 h 30
Le nouvel e-barreau	3 h
Données personnelles et déontologie de la profession d'avocat	2 h
La procédure disciplinaire simplifiée	2 h
Apprendre à déchiffrer les états financiers des entreprises	2 h
Total	27 h 30

Anglais

FACULTATIF

QUAND	Modules de février à juin 2026, oral final en juillet 2026
CONTENU	30 heures de modules en ligne, catégorie « métiers juridiques » de la plateforme 7Speaking mise à votre disposition par l'EDARA
ORAL FINAL	Noté sur 20 : 20 minutes de préparation sur documents, puis 20 minutes devant un examinateur
BONUS	Lorsque la note obtenue à cette épreuve est inférieure à 10/20 , cette note n'est pas comptabilisée.

Attention : l'inscription est un engagement. Une fois inscrit, vous devez suivre les cours et passer l'oral final.

06 TOUTE L'ANNÉE Engagement et assiduité

Demi-journée citoyenne

+ 0,25 POINT

Entre novembre 2026 et avril 2027, consacrez au moins une demi-journée bénévole (**4 heures minimum**) à une association ou un organisme. Vous gagnez 0,25 point sur votre moyenne de contrôle continu. La mission doit impliquer une **action personnelle** de votre part.

Accès au droit

Consultation encadrée, en clinique juridique par exemple (hors tâches administratives)

Aide à la personne

Collectes, tris et ventes de vêtements ou de nourriture, distributions de repas, maraudes, accompagnement de personnes vulnérables ou malades

Environnement

Tri des déchets, nettoyage de lieux naturels

Non éligible : l'organisation d'événements, de concerts, de courses ou de conférences.

Justificatif : une attestation de suivi fournie par l'École et distribuée à l'EDARA, **en original avec cachet**, à remettre **avant le 30 avril 2027**.

Assiduité

CONDITION DU CAPA

Votre assiduité conditionne votre note finale de contrôle continu. Elle est contrôlée très régulièrement :

- **en présentiel**, par une liste d'émargement à chaque demi-journée
- **en visioconférence**, par le relevé des connexions (article 12-1 du règlement intérieur du CRFPA de Lyon)

Une synthèse annuelle de l'assiduité est communiquée au conseil d'administration de l'EDARA.

En cas d'absence injustifiée

Nous vous convoquons pour entendre vos explications. Le conseil d'administration de l'EDARA peut refuser de vous inscrire sur la liste des candidats admis à se présenter aux épreuves du CAPA.

07 POUR ALLER PLUS LOIN Le cadre réglementaire

Arrêté du 20 juin 2024, article 4

SOURCE

Le contrôle continu de votre formation initiale est encadré par l'arrêté du 20 juin 2024 fixant le programme et les modalités de l'examen du certificat d'aptitude à la profession d'avocat.

« Les matières mentionnées à l'article 57 du décret du 27 novembre 1991 susvisé font l'objet d'un contrôle continu donnant lieu à une note attribuée par le jury, à partir des notes et appréciations délivrées par les enseignants sur l'assiduité du candidat et la qualité de son travail (coefficient 2).

Le contrôle continu contient notamment des épreuves orales de déontologie, de plaidoirie et des épreuves de rédaction d'une consultation, d'un acte de procédure et d'un acte juridique. Il inclut une épreuve de langue vivante étrangère parmi celles prévues en annexe du présent arrêté pour les élèves ayant demandé à recevoir cet enseignement.

Les épreuves de contrôle continu sont organisées au cours de la période de formation consacrée aux enseignements et au cours du stage auprès d'un avocat. »

Texte intégral : legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000049767263

08 VOTRE ANNÉE Frise chronologique



Les dates sont indicatives et peuvent évoluer légèrement en fonction de contraintes extérieures à l'EDARA ; nous vous informerons de tout changement. 191, rue Vendôme 69003 Lyon · 04 78 37 49 74 · www.edara.fr

EDARA
ÉCOLE DES AVOCATS
Rhône-Alpes